

CAHIER DES CHARGES

OUVERTURE D'UNE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE



CRITERES	PREREQUIS DE BASE CREATION D'UNE SSS	PPF EXCELLENCE* <i>(Assimilé au cadre fédéral en vue d'une reconnaissance de « sport-études »)</i>
Cadre	Schéma Régional du FMS - Projet "Ligue" Collèges/Lycées ou établissements en réseau Projet non exclusif à un club support Projet d'établissement, aménagements d'horaire, suivi Charte des sections sportives scolaires (Education Nationale) Engagement du Président de Ligue et/ou District Engagement de la Commission du FMS Règlement dans le cadre de la SSS	Sport étude rattaché à une structure d'accession nationale (Centre de formation, Pôle espoirs) Sport étude rattaché à une structure d'accession régionale (Section élite, Ex SES) Sport étude départemental sous l'égide d'un district SSS Challenge Jean-LEROY SSS Challenge Marilou DURINGER (selon structuration, SS Performance ou SS Départementale) Filières arbitrage 1 club support Futsal a minima
Convention	Convention nationale EN-FFF, FFF-UNSS sur le Football en Milieu Scolaire (FMS) A établir officiellement entre tous les partenaires (détermination des rôles et prises en charge)	Convention (Ligue et District - Club - Mairie - Collège/Lycée)
Dépôt de dossier d'ouverture	Règle générale* : A partir d'Octobre = dépôt dossier auprès de l'Inspection Académique Mars-Avril = validation académique pour ouverture septembre * selon dispositions rectORAles	Révision de la liste SPORT ETUDE chaque année (en avril) pour la saison suivante. Proposition FFF, MRP et rectorat
Objectifs	Améliorer et développer l'excellence au niveau de la pratique Avoir terminé les cours et le sport tous les jours avant 17h30	Améliorer et développer l'excellence au niveau de la pratique (11-18 ans)
Scolarité	Inscription sur la carte académique des sections sportives du rectorat	Dérogation à la carte scolaire sur le secteur pour les classes "sport-études" ou élèves identifiés Suivi Ligue/ Maison Régionale de la Performance et Comité de pilotage Haut Niveau du rectorat
FONCTIONNEMENT ET RECRUTEMENT		
Budget	A établir et fournir auprès de la Ligue (et ou District) avant le début de saison Indiquer les aides fédérales et Ligue dans la convention	Indiquer les aides fédérales et Ligue dans la convention
Fonctionnement	Programme et principes pédagogiques de la DTN Informations sur hygiène de vie, dopage, lois du jeu... Mise en situation d'arbitrage sur les rassemblements Participation obligatoire aux compétitions UNSS Participation aux formations fédérales selon dispositif déployé Participation obligatoire aux actions fédérales (ex: La Quinzaine du Football, FIFA Football for Schools...) Utilisation outils fédéraux obligatoire (ex : LIFE, PEF...) 1 spécifique GB/semaine	3-4 séances "Football" dans l'emploi du temps en alternance avec EPS 1 séance "Futsal" avec intervention d'un spécialiste GdB sur une séance Participation obligatoire aux actions fédérales SSS Jean-LEROY Participation obligatoire aux actions fédérales (ex: Formation continue dédiée au responsable technique...) Mise en place et utilisation de la vidéo
Recrutement	"Accueillir tout(e) jeune licencié FFF motivé(e) et scolairement admissible" Concours à prévoir selon tests préconisés par la F.F.F. Commission d'admission (composition établie) Liste d'admission validée sportivement par le CT PPF	Tests de sélection (sportif/scolaire) Aide pour une dérogation à la carte scolaire si structure identifiée comme "sport-étude"

STRUCTURE		
Installations	Terrains (gazon ou synthétique) en bon état - Vestiaires - Local à matériel Salle disponible en cas d'intempéries (pas d'annulation de séance) Proximité terrains et vestiaires avec l'établissement (au-delà de 10mn à pieds, prévoir moyen de transport)	Aucune annulation de séance. Solution de repli (salle de sport, salle de cours pour travailler sur le PEF ou Action Fédérale)
Hébergement	Structure indépendante et surveillée (internat, tutelle scolaire et éducative) Respect du règlement intérieur	
Matériel	Tenue identique pour chaque joueur/joueuse à l'entraînement Un ballon par joueur à l'entraînement (adapté à la catégorie) Matériel pédagogique (cerceaux, chasubles, cônes, coupelles, piquets...) Bouteilles ou gourdes individuelles pour hydratation	Aide Fédérale (Equipementier)
SUIVI ADMINISTRATIF		
Suivi Médical	1 examen annuel recommandé par la Commission Fédérale Médicale	Licence FFF obligatoire Parcours médical identifié (référénts avec accès prioritaire) et numéro d'urgence
Suivi Scolaire	Présence du responsable technique souhaitée au conseil de classe Réunion hebdomadaire avec le responsable pédagogique Fiche de liaison avec l'établissement	
Suivi Sportif	Préparation et bilan des séances Suivi administratif via le logiciel FFF "FOOT 2000"	Suivi par le CTR PPF
EFFECTIF ET ENCADREMENT		
Effectif min/maxi	Selon spécificités de la section sportive scolaire Possibilité d'intégrer des féminines (section mixte)	12 à 18 joueurs par groupe. Groupes par catégorie ou par niveau ou spécifiques par ligne postes Possibilité d'intégrer une ou deux joueuses à très fort potentiel
Encadrement pédagogique	1 responsable pédagogique (Prof. EPS ou autre) 1 responsable technique diplômé et licencié F.F.F.	
Encadrement technique	1 personne référente par classe ou par groupe 1 responsable technique diplômé F.F.F. (Possibilité d'avoir 1 adjoint technique diplômé en plus selon nbre joueurs) (Possibilité d'avoir 1 intervenant GdB)	1 éducateur pour 16 joueurs/joueuses Responsable technique : BEF (et/ou BEES 1) Formateur (CF, Pôle Espoirs, SSS Elite), DES (Jean Leroy, SS Féminine Performance), BEF (Marilou Düringer) Adjoint technique : BMF (min BEF SSS Jean-LEROY) Intervenant GdB : CEGB1 Certifié Possibilité d'aménagement après avis du cadre technique régional en charge du FMS



SSS ANIMATION DU TERRITOIRE (1/2)

CRITERES	PREREQUIS DE BASE CREATION D'UNE SSS	ANIMATION DU TERRITOIRE
Cadre	Schéma Régional du FMS - Projet "Ligue" Collèges/Lycées ou établissements en réseau Projet non exclusif à un club support Projet d'établissement, aménagements d'horaire, suivi Charte des sections sportives scolaires (Education Nationale) Engagement du Président de Ligue et/ou District Engagement de la Commission du FMS Règlement dans le cadre de la SSS	Section sportive scolaire (se référer à la circulaire du 21 décembre 23: 'La recherche de la performance sportive n'étant pas l'objet de la SSS, une attention particulière sera portée aux projets qui contribuent à renforcer une éducation par le sport, avec un accent spécifique porté sur l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, le développement de la mixité, la persévérance scolaire, l'accès du sport au plus grand nombre, la santé des jeunes.'
Convention	Convention nationale EN-FFF, FFF-UNSS sur le Football en Milieu Scolaire (FMS) A établir officiellement entre tous les partenaires (détermination des rôles et prises en charge) Signature District	Convention (District - Club - Mairie - Collège/Lycée)
Dépôt de dossier d'ouverture	Règle générale* : A partir d'Octobre = dépôt dossier auprès de l'Inspection Académique Mars-Avril = validation académique pour ouverture septembre * selon dispositions rectores	
Objectifs	Améliorer et développer l'excellence au niveau de la pratique Avoir terminé les cours et le sport tous les jours avant 18h	Les SSS participent activement au développement d'un projet d'éducation par le sport. Elles contribuent à promouvoir la santé, l'égalité entre les filles et les garçons, les valeurs du sport, et peuvent avoir une incidence positive sur les résultats scolaires et le climat scolaire.
Scolarité	Inscription sur la carte académique des sections sportives du rectorat	Dérogation à la carte scolaire non prioritaire par rapport aux autres élèves du secteur
FONCTIONNEMENT ET RECRUTEMENT		
Budget	A établir et fournir auprès du District avant le début de saison	L'aide fédérale est à mettre dans la convention. Les districts peuvent aider financièrement et matériellement les structures
Fonctionnement	Programme et principes pédagogiques de la DTN Informations sur hygiène de vie, dopage, lois du jeu... Mise en situation d'arbitrage sur les rassemblements Participation obligatoire aux compétitions UNSS Participation aux formations fédérales selon dispositif déployé Participation obligatoire aux actions fédérales (ex: La Quinzaine du Football, FIFA Football for Schools...) Utilisation outils fédéraux obligatoire (ex : LIFE, PEF...) 1 spécifique GB/semaine Cycle Futsal en période hivernale	1-2 séances "Football" dans l'emploi du temps en alternance avec EPS Participation obligatoire aux actions fédérales (ex: La Quinzaine du Foot, Foot à l'école...) 1 séance en club ou AS le mercredi ap.midi
Recrutement	"Accueillir tout(e) jeune licencié FFF motivé(e) et scolairement admissible" Concours à prévoir selon tests préconisés par la F.F.F. Commission d'admission (composition établie)	Commission d'admission (évaluation de la cohérence du double-projet)

SSS ANIMATION DU TERRITOIRE (2/2)

STRUCTURE		
Installations	Terrains (gazon ou synthétique) en bon état - Vestiaires - Local à matériel Salle disponible en cas d'intempéries (pas d'annulation de séance) Proximité terrains et vestiaires avec l'établissement (au-delà de 10mn à pieds, prévoir moyen de transport)	Aucune annulation de séance. Solution de repli (salle de sport, salle de cours pour travailler sur le PEF ou l'action de la Quinzaine du Football)
Hébergement	Structure indépendante et surveillée (internat, tutelle scolaire et éducative) Respect du règlement intérieur	
Matériel	Tenue identique pour chaque joueur/joueuse à l'entraînement (selon dotation club support ou district) Un ballon par joueur à l'entraînement (adapté à la catégorie) Matériel pédagogique (cerceaux, chasubles, cônes, coupelles, piquets...) Bouteilles ou gourdes individuelles pour hydratation	
SUIVI ADMINISTRATIF		
Suivi Médical	1 examen annuel recommandé par la Commission Fédérale Médicale	1 visite médicale Licence FFF à obtenir pendant le cursus
Suivi Scolaire	Présence du responsable technique souhaitée au conseil de classe Réunion hebdomadaire avec le responsable pédagogique Fiche de liaison avec l'établissement	
Suivi Sportif	Préparation et bilan des séances Suivi administratif via le logiciel FFF "FOOT 2000"	Suivi par les conseillers techniques PPF ou DAP du territoire
EFFECTIF ET ENCADREMENT		
Effectif min/maxi	Selon spécificités de la section sportive scolaire Possibilité d'intégrer des féminines (section mixte)	12 à 20 joueurs/joueuses par groupe d'entraînement
Encadrement pédagogique	1 responsable pédagogique (Prof. EPS ou autre) 1 responsable technique diplômé et licencié F.F.F.	
Encadrement technique	1 personne référente par classe ou par groupe 1 responsable technique diplômé F.F.F. (Possibilité d'avoir 1 adjoint technique diplômé en plus selon nbre joueurs) (Possibilité d'avoir 1 intervenant GdB)	1 éducateur pour 16 joueurs/joueuses Responsable technique : BMF ou BEF (Prof EPS avec BMF ou BEF) Adjoint technique : CFF minimum et/ou certificat de base Intervenant GdB : CFI GB Certifié Possibilité d'aménagement après avis du cadre technique en charge du FMS

SSS COLLÈGE FUTSAL (1/2)

CRITERES	PREREQUIS DE BASE CREATION D'UNE SSS	SSS COLLEGE FUTSAL
Cadre	Schéma Régional du FMS - Projet "Ligue" Collèges/Lycées ou établissements en réseau Projet non exclusif à un club support Projet d'établissement, aménagements d'horaire, suivi Charte des sections sportives scolaires (Education Nationale) Engagement du Président de Ligue et/ou District Engagement de la Commission du FMS Règlement dans le cadre de la SSS	Engagement de la Commission du FMS Lien avec club futsal 1 club support Futsal a minima
Convention	Convention nationale EN-FFF, FFF-UNSS sur le Football en Milieu Scolaire (FMS) A établir officiellement entre tous les partenaires (détermination des rôles et prises en charge)	
Dépôt de dossier d'ouverture	Règle générale* : A partir d'Octobre = dépôt dossier auprès de l'Inspection Académique Mars-Avril = validation académique pour ouverture septembre * selon dispositions rectoriales	
Objectifs	Améliorer et développer l'excellence au niveau de la pratique Avoir terminé les cours et le sport tous les jours avant 17h30	
Scolarité	Inscription sur la carte académique des sections sportives du rectorat	
FONCTIONNEMENT ET RECRUTEMENT		
Budget	A établir et fournir auprès de la Ligue (et ou District) avant le début de saison	
Fonctionnement	Programme et principes pédagogiques de la DTN Informations sur hygiène de vie, dopage, lois du jeu... Mise en situation d'arbitrage sur les rassemblements Participation obligatoire aux compétitions UNSS Participation aux formations fédérales selon dispositif déployé Participation obligatoire aux actions fédérales (ex: La Quinzaine du Football, FIFA Football for Schools ...) Utilisation outils fédéraux obligatoire (ex : LIFE, PEF...)	Programme et principes pédagogiques de la DTN Participation obligatoire aux actions fédérales (ex: La Quinzaine du Football, Foot à l'école...) Mise en place d'informations (hygiène, dopage, lois du jeu...) Mise en situation d'arbitrage sur les rassemblements Participation obligatoire aux compétitions UNSS Participation aux formations fédérales 2 séances minimum "Futsal" dans l'emploi du temps en alternance avec EPS 1 séance en club ou AS le mercredi ap.midi Licence FFF Futsal Possibilité de double licence (libre et futsal) sur la 1ère année du cycle
Recrutement	"Accueillir tout(e) jeune licencié FFF motivé(e) et scolairement admissible" Concours à prévoir selon tests préconisés par la F.F.F. Commission d'admission (composition établie)	

SSS COLLÈGE FUTSAL (2/2)

STRUCTURE		
Installations	Terrains (gazon ou synthétique) en bon état - Vestiaires - Local à matériel Salle disponible en cas d'intempéries (pas d'annulation de séance) Proximité terrains et vestiaires avec l'établissement (au-delà de 10mn à pieds, prévoir moyen de transport)	1 aire de jeu aux dimensions d'un terrain de Futsal (cat.1) : 44m/24m Proximité terrains et vestiaires avec l'établissement (au-delà de 10mn à pieds, prévoir moyen de transport)
Hébergement	Structure indépendante et surveillée (internat, tutelle scolaire et éducative) Respect du règlement intérieur	Non obligatoire , sauf caractère exceptionnel et historique de la section.
Matériel	Tenue identique pour chaque joueur/joueuse à l'entraînement Un ballon par joueur à l'entraînement (adapté à la catégorie) Matériel pédagogique (cerceaux, chasubles, cônes, coupelles, piquets...) Bouteilles ou gourdes individuelles pour hydratation	
SUIVI ADMINISTRATIF		
Suivi Médical	1 examen annuel recommandé par la Commission Fédérale Médicale	Médecin joignable pendant les séances
Suivi Scolaire	Présence du responsable technique souhaitée au conseil de classe Réunion hebdomadaire avec le responsable pédagogique Fiche de liaison avec l'établissement	
Suivi Sportif	Préparation et bilan des séances Suivi administratif via le logiciel FFF "FOOT 2000"	
EFFECTIF ET ENCADREMENT		
Effectif min/maxi	Selon spécificités de la section sportive scolaire Possibilité d'intégrer des féminines (section mixte)	10 à 14 joueurs/joueuses par groupe d'entraînement, tous licenciés FFF, domiciliés au plus à 25km de la section sportive scolaire
Encadrement pédagogique	1 responsable pédagogique (Prof. EPS ou autre) 1 responsable technique diplômé et licencié F.F.F.	1 responsable pédagogique (Prof. EPS ou autre) 1 responsable technique diplômé
Encadrement technique	1 personne référente par classe ou par groupe 1 responsable technique diplômé F.F.F. (Possibilité d'avoir 1 adjoint technique diplômé en plus selon nbre joueurs) (Possibilité d'avoir 1 intervenant GdB)	1 personne référente par classe ou par groupe Responsable technique : BMF FUTSAL Adjoint technique : Certificat Futsal (Base) Intervention d'un spécialiste GB : CEGB FUTSAL / CFI FUTSAL a minima

SSS LYCÉE FUTSAL (1/2)

CRITERES	PREREQUIS DE BASE CREATION D'UNE SSS	SSS LYCEE FUTSAL
Cadre	Schéma Régional du FMS - Projet "Ligue" Collèges/Lycées ou établissements en réseau Projet d'établissement, aménagements d'horaire, suivi Charte des sections sportives scolaires (Education Nationale) Engagement du Président de Ligue et/ou District Engagement de la Commission du FMS Règlement dans le cadre de la SSS	Engagement de la Commission du FMS Lien avec club futsal 1 club support Futsal a minima
Convention	Convention nationale EN-FFF, FFF-UNSS sur le Football en Milieu Scolaire (FMS) A établir officiellement entre tous les partenaires (détermination des rôles et prises en charge)	
Dépôt de dossier d'ouverture	Règle générale* : A partir d'Octobre = dépôt dossier auprès de l'Inspection Académique Mars-Avril = validation académique pour ouverture septembre * selon dispositions rectores	
Objectifs	Améliorer et développer l'excellence au niveau de la pratique Avoir terminé les cours et le sport tous les jours avant 17h30	
Scolarité	Inscription sur la carte académique des sections sportives du rectorat	
FONCTIONNEMENT ET RECRUTEMENT		
Budget	A établir et fournir auprès de la Ligue (et ou District) avant le début de saison	
Fonctionnement	Programme et principes pédagogiques de la DTN Informations sur hygiène de vie, dopage, lois du jeu... Mise en situation d'arbitrage sur les rassemblements Participation obligatoire aux compétitions UNSS Participation aux formations fédérales selon dispositif déployé Participation obligatoire aux actions fédérales (ex: La Quinzaine du Football, FIFA Football for Schools ...) Utilisation outils fédéraux obligatoire (ex : LIFE, PEF...)	Programme et principes pédagogiques de la DTN Participation obligatoire aux actions fédérales (ex: La Quinzaine du Football, Foot à l'école...) Mise en place d'informations (hygiène, dopage, lois du jeu...) Mise en situation d'arbitrage sur les rassemblements Participation obligatoire aux compétitions UNSS Participation aux formations fédérales 3 séances "Futsal" dans l'emploi du temps en alternance avec EPS 1 séance en club ou AS le mercredi ap.midi Licence FFF Futsal possibilité de double licence (libre et futsal) sur la 1ère année du cycle
Recrutement	"Accueillir tout(e) jeune licencié FFF motivé(e) et scolairement admissible" Concours à prévoir selon tests préconisés par la F.F.F. Commission d'admission (composition établie)	

SSS LYCÉE FUTSAL (2/2)

STRUCTURE		
Installations	Terrains (gazon ou synthétique) en bon état - Vestiaires - Local à matériel Salle disponible en cas d'intempéries (pas d'annulation de séance) Proximité terrains et vestiaires avec l'établissement (au-delà de 10mn à pieds, prévoir moyen de transport)	1 aire de jeu aux dimensions d'un terrain de Futsal (cat.1) : 44m/24m Proximité terrains et vestiaires avec l'établissement (au-delà de 10mn à pieds, prévoir moyen de transport)
Hébergement	Structure indépendante et surveillée (internat, tutelle scolaire et éducative) Respect du règlement intérieur	
Matériel	Tenue identique pour chaque joueur/joueuse à l'entraînement Un ballon par joueur à l'entraînement (adapté à la catégorie) Matériel pédagogique (cerceaux, chasubles, cônes, coupelles, piquets...) Bouteilles ou gourdes individuelles pour hydratation	
SUIVI ADMINISTRATIF		
Suivi Médical	1 examen annuel recommandé par la Commission Fédérale Médicale	
Suivi Scolaire	Présence du responsable technique souhaitée au conseil de classe Réunion hebdomadaire avec le responsable pédagogique Fiche de liaison avec l'établissement	
Suivi Sportif	Préparation et bilan des séances Suivi administratif via le logiciel FFF "FOOT 2000"	
EFFECTIF ET ENCADREMENT		
Effectif min/maxi	Selon spécificités de la section sportive scolaire Possibilité d'intégrer des féminines (section mixte)	10 à 18 joueurs/joueuses par groupe d'entraînement
Encadrement pédagogique	1 responsable pédagogique (Prof. EPS ou autre) 1 responsable technique diplômé et licencié F.F.F.	
Encadrement technique	1 personne référente par classe ou par groupe 1 responsable technique diplômé F.F.F. (Possibilité d'avoir 1 adjoint technique diplômé en plus selon nbre joueurs) (Possibilité d'avoir 1 intervenant GdB)	1 personne référente par classe ou par groupe Responsable technique : BMF FUTSAL Adjoint technique : Certificat Futsal (Base) Intervention d'un spécialiste GB : CEGB FUTSAL / CFI FUTSAL a minima